



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

SNCF

Question écrite n° 48928

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le secrétaire d'État aux transports et à la mer sur le fonctionnement du service fret de la Société nationale des chemins de fer (SNCF). Alors même que les tarifs de ce service ont augmenté, il semblerait qu'il n'apporte pas entière satisfaction à ses utilisateurs qui se plaignent d'une dégradation sensible de son fonctionnement. Il lui demande les mesures qu'il entend prendre afin d'améliorer durablement les qualités de ce service.

Texte de la réponse

Le plan de redressement de la branche fret de la SNCF, qui vise prioritairement à rétablir l'équilibre financier de cette branche en 2006, comporte d'importantes mesures visant à améliorer durablement la qualité des prestations offertes par l'entreprise ferroviaire, condition indispensable pour que l'offre devienne plus performante et réponde ainsi aux attentes des chargeurs. Cette amélioration de la qualité résulte d'une nouvelle organisation du système de production plus efficace et plus économique, qui privilégie la gestion centralisée de trafics massifiés sur des grands axes à fort potentiel de développement avec une nouvelle organisation des dessertes locales. Des investissements importants sont, par ailleurs, prévus pour rajeunir de façon sensible le parc de locomotives, notamment Diesel, avec la mise en service et la commande de locomotives performantes. Ces différentes mesures doivent contribuer notamment à la régularité de l'acheminement des trains de fret. On peut d'ores et déjà constater que, depuis le début de l'année, période à laquelle les premières mesures ont été mises en place, l'ensemble des indicateurs de qualité de service tendent vers une amélioration, et apparaissent conformes aux objectifs qui avaient été fixés par la SNCF, avec, en particulier, une diminution sensible des retards des trains de fret. Il conviendra de s'assurer qu'il en sera ainsi au cours des prochains mois, la situation actuelle ne pouvant pas, loin s'en faut, être considérée comme satisfaisante. Le Gouvernement a accordé son soutien au plan fret SNCF qui constitue une démarche très volontaire pour permettre à cette activité de retrouver une pertinence économique. Par ailleurs, il a été demandé à la SNCF, dans ce contexte, de veiller à informer le plus en amont possible les partenaires locaux concernés par les mesures du plan fret.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48928

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : transports et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 octobre 2004, page 8099

Réponse publiée le : 28 décembre 2004, page 10538